Procès-verbal
Conseil d'établissement no 1 (année 2021-2022) de l'école Boucher-De La Bruère
Tenu au gymnase
Le lundi 27 septembre 2021

Membres présents:
Dino Spassatempo (directeur)
Marie-Hélène Mandeville (membre-parent, présidente du CÉ)
Élise Bélanger (membre-parent)
Valérie Contant (membre-parent)
Jacynthe Touchette (membre-parent)
Janie Deslongchamps (enseignante)
Anne Perigny (enseignante)
Caroline Sauvageau (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)

Membres absents :
Aucun

Visite/public :
Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 17h55.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Marie-Hélène Mandeville se propose pour être la secrétaire.

3. Confirmation d'absence de conflit d'intérêt des membres du Conseil d'établissement

M. Spassatempo explique ce qu'est un conflit d'intérêt. Aucun n'est soulevé.

4. Élection de la présidente et d'une vice-présidente

Marie-Hélène Mandeville se propose comme présidente et Valérie Contant comme vice-présidente. Le CÉ les élit à l'unanimité.

5. Compléter le document d'identification des membres

Dino Spassatempo complètera le document.

Les membres-parents sont :
Élise Bélanger : mandat de deux ans
Valérie Contant : mandat d'un an
Marie-Hélène Mandeville : mandat de deux ans
Jacynthe Touchette : mandat d'un an
Marie-Mihel Charest (substitut)

Jessika Vigneault (substitut)

Comité de parents :
Valérie Contant
Jacynthe Touchette (substitut)

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour, incluant l'ajout dans Varia d'un document concernant l'estimation de la valeur assurable, est proposée par Caroline Sauvageau et appuyée par Marie-Hélène Mandeville.

7. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2021

Aucune modification n'est demandée.

L'adoption du procès-verbal du 10 juin 2021 est proposée par Linda Tremblay et appuyée par Dino Spassatempo.

8. Adoption du calendrier de réunions 2021-2022 du CÉ

Les dates suivantes sont déterminées pour la tenue des CÉ de l'année 2021-2022 et adoptées à l'unanimité :

- 27 septembre 2021
- 27 octobre 2021
- 1 décembre 2021
- 19 janvier 2022
- 23 février 2022
- 30 mars 2022
- 4 mai 2022
- 8 juin 2022

Un minimum de cinq rencontres est requis. Au besoin, une rencontre peut être annulée.

9. Mot de la présidente

Aucun

10. Mot de la direction

Pour information :

- Personnel de l'école
    - Il y a trois classes de maternelle et neuf classes de niveau primaire. Une enseignante de maternelle a remis sa démission. Les démarches sont en cours afin de pourvoir ce poste.

    - Il y a deux techniciens en éducation spécialisée, une psychoéducatrice (trois jours par semaine) et une orthopédagogue (90 %)
- Campagnes de financement.
    - Somme restante dans les coffres du CÉ : 9 498 $
    - Au prochain CÉ d'octobre, il y aura discussion sur les campagnes de financement en 2021-2022.

Pour approbation ou adoption :

- Règles de régie interne
    - Le CÉ suggère quelques modifications. Linda Tremblay propose l'adoption avec modifications et Jacynthe Touchette seconde.
    - Procès-verbal (point 3-a.) : après vérification, les procès-verbaux doivent être signés par la présidente et contresignés par la direction de l'école.

- Règlementation du service de garde
    - Dino Spassatempo enverra une copie électronique à tous les membres du CÉ afin que ceux-ci fassent part de leurs commentaires et suggestions. Celui-ci sera adopté via courriel.
- Frais de la fête de la Rentrée
    - La fête de la Rentrée a coûté environ 910 $. Le CÉ propose d'utiliser le montant des campagnes de financement pour couvrir ces frais comme par les années passées. Linda Tremblay propose que le CÉ approuve la dépense et Valérie Contant seconde.
- Frais de l'achat du cabanon
    - Il y aura un achat d'un cabanon en acier inoxydable dans la cour d'école afin de pouvoir ranger le matériel utilisé par les élèves (traineaux, pelles, ballons). Celui-ci servira ainsi à tous les élèves et rendra également le transport de ces articles plus sécuritaire en évitant de les apporter dans l'école et les escaliers. Il est proposé que la moitié du coût (environ 50 % de 4400 $ plus taxes) soit payée via le fonds des campagnes de financement. Après discussions, cette proposition est acceptée à l'unanimité.
- Dépenses pour instruments de musique (5 ukulélés)
    - Le CÉ approuve à l'unanimité l'achat de 5 ukulélés pour la classe de musique (environ 50 $ plus taxes par ukulélé) payé du fonds des campagnes de financement.
- Bôsapin
    - Il est suggéré de continuer à offrir la vente de sapins de Noël via Bôsapin pour une autre année. L'école a une ristourne pour chaque sapin vendu. Marie-Hélène Mandeville propose et Linda Tremblay appuie.

11. Mot de la représentante des enseignant(e)s

- Émulation

- Il est proposé d'allouer 6 $ par élève aux titulaires et 1 $ par élève aux enseignants spécialistes via les sommes des campagnes de financement. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

12. Mot du/de la représentant.e de la Fondation

Le plan initial était de procéder à des travaux pendant l'été. Cependant, les soumissions récentes étant trop élevées par rapport à celles qui avaient été évaluées au départ, il a été décidé de repousser le début des travaux à une date ultérieure.

13. Mot du représentant au comité de parents – région Est (Valérie Contant)

- Aucun

14. Varia

- Formation obligatoire des nouveaux membres
  - Dino Spassatempo explique la formation qui doit être suivie par chaque nouveau membre et un cahier est remis à ceux-ci.
- Estimation de la valeur assurable
  - Valérie Contant a remarqué qu'il y avait un document datant de 1996 « Estimation de la valeur assurable » de l'école dans les documents de la Fondation. Celui-ci date fort probablement de l'époque où il y avait eu les travaux importants liés à l'aménagement de la cour d'école. Ce document sera plutôt conservé au sein de l'école.

15. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h05.

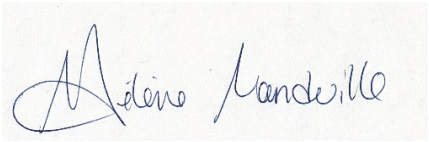

10 décembre 2021